## Natation: à l'abordage des bassins!

Samedi matin, une quarantaine d'enfants de 6 à 12 ans ont reçu le diplôme intitulé 'Sauv'Nage", en présence Serge Brunet (président de la Ligue de Bretagne de natation), Laurent Guivarc'h (directeur technique régional), Jean-Yves Abgrall (membre du Cercle des nageurs du Pays de Redon et secrétaire du comité départemental), Hannah Weyman (co-présidente du club de natation), Christophe Charbonnier (ancien co-président) et le député Gaël Le Bohec.

## DIPLÔMES À OBTENIR Pour les prochaines vacances

Pendant les vacances scolaires, plusieurs enfants des quartiers de Bellevue et alentours ont eu une dizaine de cours d'apprentissage à la natation. Certains enfants ont réussi, et sont repartis avec leur diplôme. Les autres pourront le repasser lors des prochaines vacances scolaires. Mais dans l'ensemble, tout le monde avait le sourire.

Cette action est organisée par le Cercle des nageurs du Pays de Redon en partenariat avec l'OFIS, la ville de Redon, a Ligue de Bretagne de natation et la Fédération française de natation: elle entre dans le tadre de la politique de la ville et du plan "Egalité et Citoyenneté", mis en place en 2015.

L'Etat a créé l'opération J'apprends à nager", afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment les populations les plus fragiles et résidant sur les territoires carencés.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, de réduire aussi le déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire. Il s'agit aussi de dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter le risque de noyade, tout en favorisant l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité, et enfin, de découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation.

Cette action d'adresse aux enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager. L'accent est mis sur les populations résidant dans les quartiers concernés par la Politique de la Ville et dans les zones de revitalisation rurale.

A la fin du stage d'apprentissage, les enfants ayant développé les compétences nécessaires sont invités à se présenter au test du "Sauv'Nage".

Le Sauv'Nage étant le premier test de l'école de natation française mis en place par le Conseil interfédéral des activités aquatiques au sein duquel la Fédération française de natation a un rôle moteur et primordial, parce qu'elle a instauré un dispositif formateur nécessaire pour la mise en œuvre de ce Sauv'Nage.



